



La dette publique

BERNARD GUERRIEN • FRANCISCO VERGARA

Les Français seraient-ils de «mauvais parents» qui laisseraient à leurs enfants une grosse dette ?

L'existence d'un déficit budgétaire et sa conséquence directe – l'augmentation de la dette publique – seraient moralement répréhensibles, car elles alourdiraient la «charge» que nous laissons à nos enfants. Cette constatation a été formulée par Jacques Chirac (discours du 14 juillet 1997), par Dominique Strauss-Kahn et par Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France. Les références d'autorité ne sanctifient pas l'erreur : la dette publique est une créance des Français sur l'État, qui leur rapporte des intérêts.

Le déficit budgétaire est la différence entre les dépenses et les recettes de l'État (celles-ci provenant des impôts et taxes). Pour pouvoir le financer, l'État émet des titres qui sont achetés – par l'intermédiaire des banques et des institutions financières – par des particuliers (ménages et entreprises) ; ces titres, qui ont l'avantage d'être sans risque (ou presque : les cas de faillite de l'État sont exceptionnels), rapportent des intérêts. La dette des administrations publiques est formée par l'ensemble des titres qui ont été émis par l'État, et qui sont encore en circulation. Ainsi, les critères de Maastricht fixent à 3 pour cent et à 60 pour cent du PIB (valeur de la production annuelle d'un pays) le maximum autorisé pour, respectivement, le déficit budgétaire et la dette publique. Pourquoi de tels seuils ? Il n'est pas de réponse précise à cette question. Comme par hasard, ils correspondent à peu près à la situation prévalant dans les deux pays les plus importants, la France et l'Allemagne.

PAS DE DETTE SANS CRÉANCE

Revenons à notre question initiale, sur la «charge» que la dette de l'État ferait peser sur les générations futures.

Si Jacques Chirac et Dominique Strauss-Kahn achètent des bons du trésor, qu'ils lèguent ensuite à leurs enfants, ils leur donnent un droit sur des ressources futures. Ils sont donc «de bons parents», même si par

ailleurs leur politique budgétaire laisse une dette publique plus élevée que celle qu'ils ont trouvée en arrivant au pouvoir. Le seul effet direct de la dette et de la créance correspondante est de modifier la répartition des ressources disponibles à un moment donné entre les membres d'une même génération. Si les enfants de J. Chirac et de D. Strauss-Kahn ont des revenus suffisamment élevés pour que les impôts qu'ils payent compensent les intérêts et le remboursement des titres d'État qu'ils détiennent, alors l'État leur prendra d'une main ce qu'il leur donnera de l'autre !

Bien entendu, le niveau du déficit des administrations publiques n'est pas sans importance. Mais il ne peut être envisagé sans une réflexion sur la forme et les conséquences des dépenses de l'État à l'origine de ce déficit. Car si l'État s'endette en construisant des routes et des stades, en réhabilitant des cités délabrées ou en rénovant l'infrastructure scolaire des banlieues défavorisées, alors il contribue au bien-être des «générations futures», qui ne peuvent qu'être reconnaissantes devant des «parents» aussi prévoyants.

Il est vrai que ceux-ci leurissent le soin de régler la question de la redistribution d'une partie du revenu qu'implique tout système de dettes et de créances, ce qui n'est pas simple : les enfants de Chirac et de Strauss-Kahn seront contents de toucher des intérêts ou de se faire rembourser les titres qu'ils détiennent, mais pas du tout d'avoir à payer des impôts

pour cela ! Ainsi, la perspective d'une hausse des impôts peut avoir un effet négatif – désincitation au travail ou à investir, fuite des capitaux ou même de certaines personnes –, dont doit tenir compte toute réflexion sur les conséquences des déficits budgétaires.

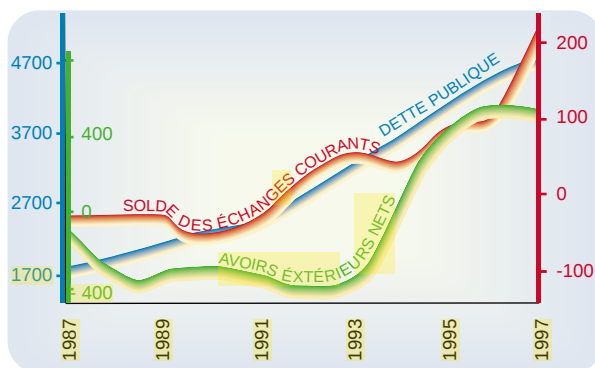
LA «MAISON FRANCE»

Si l'on veut garder la métaphore des «mauvais parents», on doit considérer la France entière comme «une grande famille», la «maison France». Si celle-ci a des dettes, ce ne peut être que par rapport à des entités autres qu'elle-même, c'est-à-dire par rapport aux résidents d'autres pays. Sa dette ne peut augmenter que si elle consomme plus qu'elle ne produit – si elle importe plus qu'elle n'exporte ; si tel est le cas, ses enfants («la France de demain») devront alors produire plus qu'ils ne consommeront, pour rembourser la dette laissée par leurs parents, dont on peut dire qu'ils sont «mauvais» (ou «moralement répréhensibles»).

La dette publique ne joue là aucun rôle. Quant à la «maison France», en tant qu'entité globale, elle n'est nullement endettée ; bien au contraire, puisque les échanges de biens et services de la France avec l'étranger sont, depuis plusieurs années, largement excédentaires (la «maison France» exporte bien plus qu'il n'importe), comme le proclament d'ailleurs les mêmes qui cherchent à nous culpabiliser. Ce que «notre génération» est en train de laisser à «ses enfants»,

ce sont des créances et non des dettes : grâce à nous, à notre travail, ils pourront consommer plus qu'ils ne produiront...

Tel n'est pas le cas des États-Unis où le déficit annuel du commerce extérieur est de l'ordre de deux pour cent du PIB, et s'accumule depuis plus de dix ans : les «parents» américains vivent au-dessus de leurs moyens. L'État américain n'est peut-être plus en déficit, mais la «maison États-Unis» laisse à ses enfants une facture. Les «mauvais parents» ne sont pas là où on le dit...



Dette publique française, solde des échanges courants et avoir extérieur net français, en milliards de francs.



Ingénieurs et entrepreneurs

YVES FARGE

Comment aménager, en connaissance de cause, le tissu social et éducatif, pour augmenter les chances de succès des nouvelles entreprises ?

La formation des ingénieurs les prépare-t-elle à créer une entreprise ? Mal. L'ingénieur passé par les Grandes écoles est prêt à travailler dans les grandes entreprises, à augmenter la productivité, éventuellement à innover, mais toujours dans le sein de l'entreprise ; rares sont les jeunes ingénieurs qui abandonnent la sécurité du salariat pour se lancer dans la mêlée industrielle et commerciale en fondant leur propre société. Attitude dommageable pour l'emploi : c'est par le foisonnement de multiples entreprises de haute technologie que les États-Unis ont, en partie, résolu le problème du chômage.

L'entrepreneur et l'ingénieur ont des cultures et des tempéraments distincts. L'entrepreneur est singulier, caractériel, monomane, d'une énergie farouche. Comme les très bons sportifs, c'est un conquérant qui fonde sa carrière sur la performance individuelle. Le malheur est que les entrepreneurs français qui ont ces qualités partent à Cambridge ou dans la Silicon Valley au lieu de développer leurs talents en France. Les sirènes de la délocalisation ne chantent pas que pour les pays du tiers-monde...

Cela étant, il est heureux que tous les ingénieurs ne soient pas des entrepreneurs, dans une certaine mesure inaptes au travail en équipe et au suivi des programmes indispensables à la survie des grandes sociétés industrielles.

Revenons sur un point d'importance : l'innovation n'est pas que technique. Le *Club Méditerranée*, le *Livre de poche*, les *Eaux de table* ont été des créations génératrices d'emplois sans base technique particulièrement novatrice. La création d'entreprises ne passe pas nécessairement par une merveille innovante, et toutes les nouvelles sociétés performantes ne sont pas fruits de la recherche. Le lobby de la recherche tente de nous faire accroire qu'en dehors d'elle, point de salut. Ce discours est biaisé. Même quand elles ont pour moteur une invention, les entreprises

nouvelles n'ont parfois pour assise qu'une incrémentation dont la commercialisation est menée au son du canon par un entrepreneur astucieux. La quasi-totalité des innovations correspondant à des améliorations incrémentables, et la création d'entreprises peuvent surgir d'un petit perfectionnement. *Moulinex* est un exemple de l'après-guerre. Il en est bien d'autres.

La grande entreprise est mal adaptée à l'innovation radicale : elle ne recrute pas d'entrepreneurs en son sein, car ils pourraient perturber son équilibre. Comme un lourd navire qui court sur son aire, les changements de cap sont lents, et les diversifications rares. Périodiquement, elle se recentre sur ses activités de base et a pour objectif d'être parmi les premières entreprises mondiales. Ses soucis sont la gestion, l'incrémentation des améliorations techniques, le suivi technique de ce que fait la concurrence. Ses petites innovations dans le commercial, le marketing, les produits et les procédés de fabrication permettent de gratter mètre par mètre les augmentations du chiffre d'affaires et des bénéfices.

L'innovation rentable, où qu'elle soit développée, n'est pas nécessairement une avancée révolutionnaire. Or, la culture française n'incite pas les ingénieurs à s'inspirer des avancées de ses compétiteurs, et parallèlement, elle ne leur enseigne pas assez à protéger leurs inventions par des brevets ou des marques. L'ingénieur français, remarquable technicien et dont la formation est l'une des meilleures au monde, pêche par individualisme et par esprit de clocher. Moi tout seul, disent les enfants et trop d'ingénieurs français : il n'est rien qui ne soit inventé ailleurs dont je n'ai pas eu l'idée, pensent-ils, souvent sans le dire. Hélas, cette attitude narcissique a empêché les ingénieurs de saisir au vol les innovations qui flottent dans l'air embaumé des succès industriels. Dans les gels absorbants des couches pour bébé, dans les cristaux liquides pour les écrans,

dans les micro-ordinateurs, les ingénieurs français n'ont pas pu ou su mettre en œuvre leurs avancées. Cela parce que nous n'avons pas toujours su remettre en cause nos méthodes de travail.

Dans la nature, les nouvelles espèces apparaissent grâce à une invention qui est le fruit du hasard, et elles prospèrent quand elle sont adaptées à un changement de l'environnement. Entre deux changements notables, les espèces se perfectionnent à l'intérieur d'un biotope inchangé. Il n'en va pas autrement des changements technologiques.

D'où notre incapacité à évaluer un perfectionnement en termes économiques : l'URSS est morte en partie de ses réussites techniques qu'elle n'a pas transformées en succès économiques. Le goût de la technique pour la technique peut perdre une entreprise. Combien de destructions d'emplois engendrées par le *Concorde* ? Il faut soutenir les projets qui créent de la valeur, car ce sont eux qui créent de l'emploi. Trop peu de gens ont conscience qu'une activité qui détruit de la valeur finit toujours par détruire de l'emploi.

Peut-on enseigner la culture de l'entreprise à l'école, doit-on changer parallèlement le tissu social ? Grandes questions non résolues. Les faits sont là : les méthodes d'enseignement sont trop axées sur le vrai et le faux et pas sur le pratique. Les habitudes sociales, trop frileuses, ne récompensent pas le succès à la hauteur des risques, le monde marchand est méprisé par les techniciens comme le dédaignaient les nobles du Grand siècle. En cela, les doctorales qui initient à l'économie d'entreprise les futurs docteurs ès science sont une remarquable initiative, qui, avec le temps, donnera des résultats, si leur action se poursuit dans la durée...

Yves FARGE est directeur scientifique auprès du directeur général au CNRS.